



LA CGT FINANCES PUBLIQUES **s'adresse à** **Monsieur le Directeur Général des Finances Publiques**

Avec la mise en place des DISI en 2011, la Direction Générale s'était engagée à maintenir l'ensemble des implantations des centres informatiques en lieu et place.

Dès le mois de juin, la CGT Finances Publiques alerte les personnels de l'informatique des dangers qu'ils courent sur l'avenir de leurs missions mais aussi de leurs centres de services informatiques (tracts des 7 et 10 juin 2016) en se reportant aux discours des paroles de notre ministre de tutelle Monsieur Christian Eckert, qui affiche sa volonté de fermer la majorité des sites informatiques. (« 10 centres au maximum doivent subsister pour le ministère des finances (qui en dispose d'une soixantaine actuellement) »).

Nous notons que nos tracts ont parfois été infirmés publiquement par l'administration dans des courriels envoyés à tous les agents d'une DISI.

Mais nous apprenons aujourd'hui que les restructurations que craignait tant la CGT Finances Publiques sont en cours.

Une démarche nationale visant une dizaine de villes a été lancée. Toutes les villes abritant au moins 2 ESI connaîtront un premier regroupement. C'est donc la première étape. Elle touchera d'abord les sites d'Amiens, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Marseille, Nantes, Rouen, Strasbourg et Versailles, ainsi que l'ESI de Bobigny et celui de Montreuil-Blanc.

A cela s'ajoute la remise en cause des emplois et de règles de gestion dans les ESI : suppression d'emplois, astreintes ou heures supplémentaires avec modalités de paiement ou de récupération.

Nous assistons aussi à une dégradation des conditions de travail dans tous les services de l'informatique qui est encore amplifiée dans certains (ex : le Parcours d'Assistance Rénové (PAR)).

Monsieur le Directeur Général, vous le savez, la CGT Finances Publiques milite en faveur d'une transparence et d'une visibilité de long terme sur les métiers et missions informatiques afin d'aider les agents dans le choix de leurs carrières.

Aujourd'hui vous remettez en cause nationalement toute l'informatique de la DGFIP, ses implantations, ses modalités de management et les accords existants, la CGT DGFIP dénonce l'absence totale de concertation nationale sur les annonces faites aujourd'hui. De notre point de vue, il s'agit bien d'un non respect du dialogue social national.

Dès lors, la CGT Finances Publiques vous demande Monsieur le Directeur Général d'inscrire la réorganisation de l'informatique à l'ordre du jour du CTR. Nous exigeons comme pour toute restructuration qu'une étude d'impact soient présentée lors d'un prochain Comité Hygiène et Sécurité Ministériel.

Enfin, nous vous rappelons que nous revendiquons le respect des engagements de la direction générale dans la sphère informatique, nous vous rappelons de plus notre opposition à la mise en place d'un corps interministériel d'informaticiens.

En vous remerciant, et dans l'attente de vos réponses, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Le secrétaire général de la CGT FINANCES PUBLIQUES
Olivier VADEBOUT

Montreuil, le 16 septembre 2016